

Le Lien



JOURNAL COMMUNAL DE CUGY

ÉDITO
Bernard
Grandgirard
p. 4

**BRÈVES DU
COMMERCE**
Vésy SA
p. 14

EDUCATION
La bibliothèque
fête ses 25ans
p. 17

CLIN D'ŒIL
Histoire
d'hirondelles
p. 20



p. 5-6-7

BILAN DE LÉGISLATURE
Rétrospective 2021-2026

Le Conseil communal vous présente son bilan d'activités pour les 5 dernières années.

p. 21

GARDES DU PAPE
Damien et Bastian Bersier

Découvrez l'expérience des deux frères cugycois qui se sont engagés au Vatican.



Actus officielles

- 4 Édito
- 5 Bilan de la législature 2021-2026



Environnement

- 8 Contrôles incendies
- 8 Crottes de chiens



Ensemble à Cugy

- 9 Prestations compl.
- 9 FriTime
- 10 Seniors
- 11 Paroisse
- 12 Nos amis les chiens
- 13 Aînés
- 14 Brèves du commerce
- 15 Informations diverses



NOUS RECRUTONS ! APPEL À COLLABORATION

Notre journal est perfectible et c'est pourquoi nous vous invitons à participer à son développement. Soit activement en adhérant à l'équipe rédactionnelle, soit en amenant du contenu, articles, photographies, informations, idées, etc. Plus de renseignements auprès de notre administration communale.



VOS PHOTOS D'ARCHIVES

Afin d'illustrer la rubrique « Histoire de nos villages », vous pouvez nous confier vos trésors, anciennes photos, articles, etc. Après publication, nous vous les rendrons dans un état irréprochable et vous remercions d'avance de votre contribution.

Contact : lelien@cugy-fr.ch ou directement à l'administration communale



Education

- 16 AES
- 17 Bibliothèque



Culture & loisirs

- 18 Commission culturelle
- 19 Jeunesse de Vesin



Clin d'Œil

- 20 Histoire d'hirondelles
- 21 Gardes du Pape

Édito

Bernard Grandgirard



2026, le printemps, une nouvelle législature, du **changement** ! De la relève, de la jeunesse, des idées nouvelles, notre Commune est dynamique, ses habitants-es sont motivés-es, nous avons de la chance !

Félicitations aux nouveaux élus-es, tant au législatif qu'à l'exécutif. **Merci** à ceux qui ont choisi de se retirer après avoir effectué un ou plusieurs mandats. Merci également à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être réélus. La population a choisi ses nouvelles autorités et dans notre Commune, elle avait du **choix** ! Je n'oublie pas les candidats malheureux. Il faut parfois plus d'un tour pour y arriver. Accéder en cours de législature est possible et sinon, tenter à nouveau sa chance lors des prochaines élections. Merci à toutes et tous de vous être mis à disposition de notre communauté.

Cette **transition** n'est jamais évidente, surtout pour le personnel communal, à qui cela provoque quelques inquiétudes. Une pensée pour mes collègues de l'exécutif qui poursuivent le travail.

Pour ma part, je suis très serein et vais me retirer, après 25 ans de service au sein du Conseil communal. Ces cinq dernières années, j'ai eu le grand plaisir, l'honneur et le privilège de servir notre Commune dans la fonction de Syndic. **MERCI** à toutes les personnes que j'ai côtoyées et avec qui nous avons pu faire avancer notre Commune pour le bien de ses habitantes et habitants.

Vous trouverez dans cette édition le bilan de la législature 2021 – 2026.

Les affaires communales se poursuivent et j'ai pleine **confiance** en la nouvelle équipe. Elle saura relever les défis à venir, tant en termes d'aménagements, de ressources, de services à la population. Société qui évolue, ses besoins, le contexte géopolitique, les changements climatiques et énergétiques, l'augmentation démographique ainsi que le vieillissement de la population.

Les autorités doivent être fortes, au risque de décevoir certains, afin de tenir le cap. Car elles ont la connaissance des enjeux, méconnus d'une grande partie de la population, trop loin des dossiers. La **communication** joue un rôle très important, à qui veut l'entendre, à qui s'y intéresse. Pas possible de convaincre tout le monde, il faut faire au mieux, au plus près de sa conscience, en sauvegardant l'**intérêt public**.

De cinq législatures au service de notre Commune, je retiens une **expérience de milice** très enrichissante (pas en terme financier), des contacts intenses, des dossiers passionnants. Je n'en citerai que quelques-uns : construction salle de sport, transformations château, projets de fusion et fusion, sociétés locales, révision PAL, mise en place Conseil général, achat de terrains et bâtiments pour le patrimoine, salle polyvalente, aménagements centres villages, CO Cugy, mobilité, service technique, projets régionaux (CO de la Broye, EMS, gouvernance AscoBroye / COREB).

Je remercie sincèrement la population de nos deux villages de m'avoir fait confiance tout au long de ces années et de me libérer aujourd'hui de mes engagements. Avec la satisfaction du devoir accompli, je vais appliquer le précepte « **Servir et disparaître** ».

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite un bel été !

Bernard Grandgirard
Syndic

L'édito est rédigé à tour de rôle par un membre du Conseil communal.

2021-2026

Conseil communal Cugy

Le Conseil communal a défini en début de législature une liste d'objectifs pour les cinq ans à venir. Voici le bilan résumé par dicastère.

En préambule, voici quelques chiffres clés de notre Commune :

	2021	2026	
Evolution de la population entre 2021 et 2026 : _____	1877 hab.	2073 hab.	+ 10.4%
Flux migratoires : _____	829 arrivées, 662 départs		
Nombre d'élèves enfantine et primaire (1H-8H) : _____	167 él.	189 él.	+ 13.2%
Apprentis formés dans les entreprises de la commune : _____	9 app.	18 app.	
Nombre d'emplois total dans la Commune (Serv. stat. Etat) : _____	362	441	+ 21.8%
Permis de construire délivrés 2021 - 2026 (procédures ordinaires/simplifiées) : _____	71	113	
Indicateurs financiers : Dette au 31.12	12'199'645.-	10'019'855.-	- 17.9%
Dette par habitant	6'605.-	5'038.-	- 23.7%
Fortune _____	6'969'422.-	10'163'114.-	+ 45.8%
Charges au budget _____	6'937'278.-	8'168'799.-	+ 17.8%
Pourcentage charges liées _____	40.81%	46.98%	+ 15.1%
Masse fiscale _____	4'299'304.-	4'855'091.-	+ 12.9%
Patrimoine financier + administratif _____	13'204'000.-	25'381'396.-	+ 92.2%
Investissements 2021 - 2026 _____	7'407'900.-		

Administration-Personnel-CO

Notre administration est performante et expérimentée. Les tâches augmentent et les dossiers se complexifient de plus en plus. La **mise en place d'un service technique** 😊 s'est très bien déroulée et complète efficacement l'équipe administrative. Nous avons obtenu l'installation d'un automate à colis My Post 24, ce qui soulage le travail au guichet de

l'agence postale et qui donne plus de flexibilité aux utilisateurs.

Nous avons intégralement rafraîchi notre **journal communal** « **Le Lien** » 😊, avec une nouvelle ligne esthétique. Une commission rédactionnelle a été créée et produit 3 éditions annuelles de belle qualité.

Dans le cadre de la succession au sein de l'administration, les **cahiers des charges** 😞 du personnel

communal devront être révisés et adaptés. Le thème de la **formation d'un(e) apprenti(e) « agent d'exploitation »** 😞 n'a pas été mis en œuvre.

Le **complexe du cycle d'orientation de la Broye** 😊 est en pleine activité. Les synergies entre la Commune et le CO ont porté leurs fruits et la place du village profite tant aux élèves qu'à la population pour les différentes activités.

SUITE EN PAGE 6-7 →

Une **rencontre des Communes limitrophes** 😊 de notre Commune a été organisée et a permis un échange sur les relations intercommunales.

Une directive en cas de cyber-attaque a été édictée en cas de tentative de piratage informatique. En parallèle, un audit de sécurité est en cours afin d'évaluer les risques associés à notre infrastructure informatique.

Aménagement du territoire - Constructions

La **révision du plan d'aménagement local (PAL)** 😞 a été reportée. En effet, au vu des changements de lois en cours, la surcharge des services cantonaux, il était urgent d'attendre pour lancer ce chantier de longue haleine.

Les **infrastructures**

communales 😊 sont adaptées au fur et à mesure des constructions et de l'aménagement des quartiers. Le Pré du Château est terminé et constitue un poumon au centre de Cugy avec des circulations piétonnes très fréquentées.

En 2023, une opportunité s'est présentée et la Commune a pu acquérir une parcelle (n°169) de 1600 m2 idéalement située à proximité de la zone d'intérêt général, proche de la salle de sport.

Finances

L'implémentation du **modèle comptable harmonisé**

MCH2 😊 la mise en place du **Système de Contrôle Interne (SCI)** et la **matrice des risques** 😊 ont été effectuées avec succès.

En matière de **planification financière**, nous avons opté pour un nouvel outil moderne et adapté aux besoins d'une commune sur un horizon à 5 ans. Cette planification est révisée annuellement par un prestataire externe spécialisé dans les finances publiques.

Feu

La construction d'une **caserne de pompiers** 😞 dans le cadre du corps régional Les Verdières (CSPI) n'a pas vu le jour. La défense incendie a été regroupée au niveau du district sous l'ADIS-Broye (Association de défense incendie et secours). La stratégie et les emplacements seront définis au niveau de la région.

Les **contrôles des bâtiments par un spécialiste en protection incendie** 😊 ont été mis en route. Cette tâche est désormais effectuée par notre responsable du service technique.

Eau - Epuration - STEP

La **recherche des eaux parasites dans notre réseau d'eau** 😊 se poursuit en permanence. Les eaux de sources ou de drainages qui coulent dans les collecteurs d'eau usée finissent à la STEP et sont traitées alors que ce n'est pas nécessaire. Elles sont destinées à rejoindre les cours d'eau naturels via nos canalisations d'eau claire.

La **mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées** 😞 de nos villages est en grande partie réalisée, progressivement depuis les années 90. Néanmoins il reste encore des secteurs isolés en système unitaire qui sont adaptés lors de travaux de rénovations ou d'aménagements.

La **problématique du ruisseau des Chaux** 😊 qui se situe sur les hauts de Cugy, secteur bois des nilles à la Grange-des-Bois a été résolu.

Projet de STEP régionale

l'EPARSE 😞 à Payerne : le permis de construire a été délivré et la construction a débuté l'automne dernier. Suite à un recours, les travaux ont été suspendus et sont dans l'attente d'une décision du tribunal.

Les **règlements relatifs à l'eau potable et l'évacuation des eaux** 😊 ont été approuvés

par notre législatif. Dès leur validation par le canton, ils seront mis en application rétroactivement au 01.01.2026.

Bâtiments - Edilité - Déchets

Un **état des lieux des bâtiments communaux** 😊 scolaires a été réalisé lors de l'étude de faisabilité de la parcelle 170 et a abouti au projet de construction d'une nouvelle école primaire. Un crédit d'étude pour la rénovation du Château a également été voté. L'étude sera réalisée dans la continuité du projet d'école primaire.

La réflexion quant au **futur des bâtiments du centre-village de Vesin** 😞 n'a pas encore débuté. Un crédit d'étude a été voté en 2023. Cette étude est prématurée, sachant que la nouvelle école de Cugy sera opérationnelle au plus tôt en 2029, pour autant que le crédit de construction soit accepté. La **création d'une place au stand de tir de Vesin** 😊 pour accueillir une cantine lors de manifestations devrait se réaliser au printemps 2026.

Les travaux d'investigation technique pour le **retour à l'état naturel de la décharge de Vesin** 😊 sont terminés et n'ont pas nécessité un assainissement. Pour la **décharge de Cugy** 😞, des investigations complémentaires sont nécessaires. Un crédit supplémentaire va être demandé ce printemps.

Routes - Voirie

Les **travaux de réfection du pont sur la Petite-Glâne** 😊 au Moulin de Glâne sont en cours et devraient être achevés au printemps 2026. Notre personnel de voirie dispose d'un très bon **équipement en véhicules et machines** 😊, ce qui leur permet d'effectuer leurs tâches en toute autonomie et de manière professionnelle. **L'entretien des**

routes communales 😊 est suivi régulièrement.

Une **étude de mobilité** 😊 a été réalisée sur l'ensemble du territoire de nos deux villages. Un plan de mesures, notamment sur la mobilité douce a été établi. Les premières mesures concrètes sont en cours de réalisation.

Un projet est en cours d'élaboration pour le déplacement de l'arrêt de bus de la Cordonnerie, situé en amont de la traversée du village de Vesin, vers le bas du quartier la Léchère. Un réaménagement du carrefour sera réalisé avec des mesures de réduction de vitesse en vue de sécuriser le secteur.

En collaboration avec tous les acteurs concernés (CFF, TPF, LCB), une étude de réaménagement de la place de la gare a débuté cette année. Cela va permettre d'améliorer la situation de manière globale, tant la **modification des arrêts de bus, le stationnement et les accès à la gare CFF** 😊.

Dans le cadre de la rénovation de la ligne CFF Fribourg – Yverdon, nous avons obtenu un accord pour l'élargissement des deux passages à niveau, afin de permettre la circulation d'une voie piétonne à côté des deux voies routières.

Culture et loisirs

L'**organisation du 1er août** 😊 a été repensée. Une nouvelle convention a été établie par l'USL. Les sociétés locales offrent un panel d'activités variées aux habitants de la Commune et de nombreuses animations au cours de l'année. La commune est souvent sollicitée pour les soutenir et la définition de la **politique de subventionnement des sociétés locales** 😞 reste un défi.

Depuis la rénovation complète de la salle polyvalente et suite à la période du COVID, l'offre culturelle a été développée par la **création d'une commission culturelle**, la 3C 😊. La bibliothèque offre

également un choix varié aux lecteurs de la région et propose des activités aux écoles.

Ecoles – Accueil extra-scolaire – Relation avec les églises

Faute de locaux adéquats, la **création d'une crèche communale** 😞 ou intercommunale n'a pas encore vu le jour. Les places d'accueil pré-scolaires et extra-scolaires sont cependant en suffisance, grâce aux crèches environnantes, à l'accueil familial de jour et à l'AES, dirigé par un nouveau responsable.

Le projet de **construction d'une école primaire** a occupé de manière importante les autorités communales. Suite à l'achat de la parcelle 170 au centre village de Cugy, plusieurs étapes se sont succédées : étude de faisabilité, concours d'architectes, étude d'avant-projet. Un crédit d'étude a été voté en décembre 2025 prévoyant la construction de l'école primaire, un parking en sous-sol et un immeuble d'appartements pour seniors. L'ouverture prévisible des classes pourrait intervenir à l'été 2029. Dans l'intervalle, des containers provisoires ont été installés derrière la salle de sport. Une seconde étape est prévue.

Des échanges sont en cours avec la paroisse St-Laurent concernant la **reprise du cimetière par la Commune** 😊.

Ordre public - Police

Un nouveau règlement de police a été approuvé. Il sera complété par un règlement de stationnement qui permettra de régler la thématique du **stationnement**

sur le territoire communal 😊. Un système de contrôle sera mis en place.

Seniors

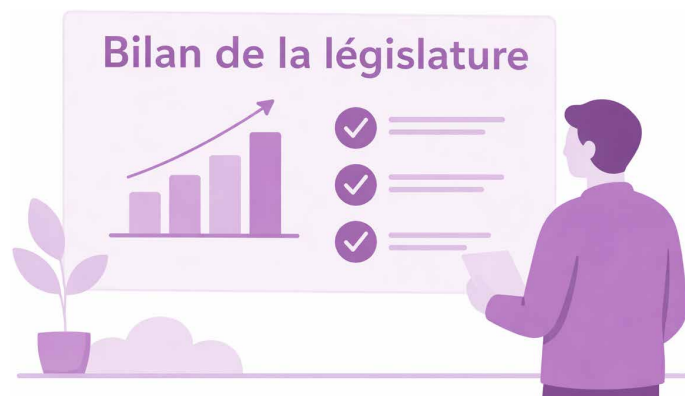
La mise 😊 en place du **concept Senior+** a été réalisée avec succès (obligation découlant de la Loi sur les seniors - LSen). La nomination d'un Conseil des Seniors et l'établissement d'un programme d'activités semestriel à l'intention des Seniors ont vivement dynamisé l'offre dans notre Commune.

Conclusion

La législature écoulée a été chargée et a réservé son lot de surprises. Malgré quelques changements au sein des autorités – 3 au sein de l'exécutif, 7 dans les rangs du Conseil général – les discussions ont été constructives, le travail important et le Conseil communal s'est engagé pour le bien de la population, avec un esprit d'équipe et dans une bonne ambiance.

L'administration a également connu des changements, deux remplacements au secrétariat et la création d'un nouveau poste de service technique.

Certains projets se sont concrétisés, d'autres sont en cours, d'autres n'ont pas abouti ou sont reportés. Notre Commune est dynamique et ses infrastructures sont reconnues loin au-delà des frontières de la Broye.



Contrôles contre les incendies

Spécialiste communale en protection incendie

Suite à une modification de la loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB) du 9 septembre 2016 ainsi que la modification de son règlement d'application (RECAB) du 18 juin 2018, chaque commune est tenue de nommer un spécialiste communal en protection incendie. (SCPI)

La personne nommée a pour tâches notamment :

- examiner, dans le cadre des procédures de permis de construire, les projets de construction ou de transformation ne nécessitant pas un préavis de l'Etablissement ;

- analyser les accès sapeurs-pompiers aux bâtiments ;

- déterminer l'emplacement des bornes hydrantes nécessaires à la défense incendie, en coordination avec le service des eaux ;

- procéder au contrôle et à la réception des bâtiments à risques faibles au sens des art. 15 ss du règlement ;

- contribuer au contrôle des bâtiments à risques élevés au sens des art. 15 ss du règlement ;

- effectuer les contrôles ciblés requis par l'Etablissement ou l'autorité communale ;

- assurer le suivi des procédures administratives (p. ex. non-conformité, délai, droit d'être entendu, confirmation écrite, mesures, etc..);

- établir les rapports nécessaires ;

- renseigner le système d'information du bâtiment mis à disposition par l'ECAB ;

- prononcer les interdictions de faire du feu selon l'art. 33 al. 2 RECAB.

La Commune de Cugy a délégué cette activité à Mme Christelle Mugny, responsable du service technique de la commune, qui a suivi la formation de SCPI en 2025, organisée par l'ECAB.

Crottes de chiens

Responsabilités des propriétaires canins

Après plusieurs réclamations de la population, la Commune de Cugy lance un appel pressant aux propriétaires de chiens de la Commune.

Nous tenons à vous rappeler, que la Commune dispose d'un règlement sur la détention et l'imposition des chiens, disponible sur le site internet de la Commune. Or certains détenteurs négligent le respect de certaines règles.

Le non-respect des règles suivantes est amendable :

1) Art.4 al.2 Il est interdit de laisser errer son chien sur le territoire communal.

2) Art.7 al.1 Les chiens sont interdits dans les lieux suivants :

- Cour d'école
- Place de jeux
- Terrains de sport
- Cimetière

Art.7 al.2 Ces restrictions ne sont pas applicables aux chiens d'aide ni aux chiens utilisés lors d'interventions listées à l'art.30 al.2 LDCh.

3) Art.9 al.1 Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

Art.9 al.2 Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet.



Pour information, les terres agricoles font partie du domaine privé, les propriétaires doivent donc également ramasser les déjections de leur chien.

Les déjections canines peuvent transmettre des maladies au bétail et rendre la viande impropre à la consommation.

Nous vous invitons à écouter l'émission radio ci-jointe qui parle du danger sous-estimé des crottes de chien en pleine nature.

LIEN VIDEO

Le danger sous-estimé des crottes de chien en pleine nature





Prestations complémentaires

Les prestations complémentaires pour les familles (PCFam) sont une nouvelle aide financière à disposition des familles dans le canton de Fribourg. Toutes les familles qui ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses de base avec leurs revenus, domiciliées depuis un an dans le canton, et qui ont un enfant de moins de 12 ans, peuvent faire une demande d'aide à l'Etablissement cantonal des assurances sociales.

En cas d'octroi, l'aide comprend :

- Un soutien financier mensuel pour aider à payer des dépenses essentielles.
- Le remboursement des frais de garde d'enfant.
- Le remboursement de frais médicaux.

En plus de ce soutien financier, les familles concernées bénéficient d'un accompagnement social

personnalisé afin de les aider à s'intégrer socialement et professionnellement. Dans ce cadre-là, les communes du district de la Broye ont ouvert un Guichet famille à Estavayer-le-Lac et Domdidier pour tout conseil, orientation, accompagnement dans des démarches administratives et de réinsertion.

CONTACT DU GUICHET FAMILLE :

Numéro unique:
026 684 91 11

Adresse e-mail unique:
guichet.famille@rssbf.ch

SITE D'ESTAVAYER-LE-LAC :

Rue de l'Hôpital 1, CP,
1470 Estavayer-le-Lac

Pour le site de Domdidier :
le Saugy 7, 1540 Domdidier

POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PCFAM & FORMULAIRES



...
E C A S
K S V A

FriTime

Des activités gratuites pour les enfants !

Adresse mail:
fritimecugy@gmail.com

Page FriTime

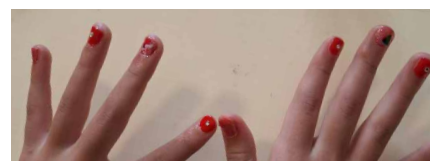


En novembre 2025, nous avons exploré le musée de l'aviation Clin d'Ailes à Payerne.

Pour clôturer la saison 2025, un cours intensif de maquillage et d'onglerie a été organisé à l'Audrey Institut à Cugy. Ce moment a permis aux participantes de se perfectionner, d'échanger leurs expériences et de partager leur passion dans une ambiance conviviale.

Le comité FriTime souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres :

- Audrey Dewarrat
- Morgan Huguelet
- Murielle Pelchat
- Pauline Sonnenwyl



Le comité FriTime



Balade diagnostique des Seniors

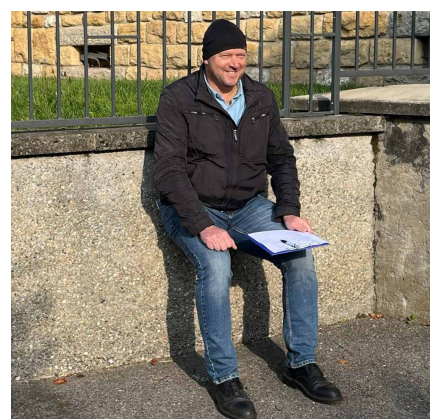
Le Conseil des Seniors a organisé le 30 septembre 2025, conjointement avec Pro Senectute Vaud et Fribourg, une balade diagnostique pour définir le besoin en bancs publics à Cugy et l'emplacement de ceux-ci. Christelle Mugny, responsable du service technique de la Commune, était également présente.

Cette balade visait à identifier les obstacles à la marche pour les seniors dans le village. Si la marche entretient l'autonomie, elle nécessite des points de repos. L'installation de bancs est donc essentielle pour sécuriser les déplacements, réduire l'anxiété et favoriser la vie sociale grâce à un urbanisme inclusif. Un même exercice pourrait être organisé à Vesin dans le futur.

Les participant·e·s ont été surpris·e·s par le nombre de bancs présents le long du chemin em-

prunté, perçus comme une véritable richesse à valoriser et à faire découvrir. Placés à intervalles réguliers, ils offrent des pauses appréciées et se trouvent souvent dans des lieux fréquentés, favorisant ainsi la rencontre et la cohésion sociale entre les habitant·e·s. La plupart des bancs permettent en outre de profiter de l'ombre en été.

Cette balade s'est déroulée dans un périmètre défini au préalable et a permis de constater que le parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite, que les bancs sont nombreux et souvent situés à proximité de fontaines et ombragés. Il s'agit moins d'ajouter de nouveaux bancs que de rafraîchir le mobilier existant. La possibilité d'un WC public le long du parcours pour améliorer le confort des utilisateurs est également à étudier, ainsi que de



valoriser la balade par une signalétique rendant le parcours plus attractif et accessible.

Texte : Melinda Navarro
Photo : Roger Ansermet



Changements au Conseil des seniors

Avec la nouvelle législature, des changements ont lieu au sein du Conseil des seniors. Les membres démissionnaires sont :

Mme Marlyse Bangerter, M. Roger Ansermet, M. Charly Haenni (président), † M. Jacky Bersier.

Le Conseil communal, le Conseil général et le Conseil des seniors les remercient chaleureusement pour leur engagement durant cette législature et leur souhaitent le meilleur.

Le nouveau Conseil communal élu devant nommer les nouveaux membres, ces derniers seront présentés dans un prochain numéro.



Cugy-Vesin, communauté de la Paroisse St-Laurent Estavayer

La Communauté de Cugy-Vesin fait partie de la grande paroisse catholique St-Laurent Estavayer. Issue d'une impressionnante fusion en 2018, le territoire pastoral regroupe désormais 12 anciennes paroisses de la Broye.

Les bâtiments et autres aspects financiers sont gérés par un conseil de paroisse comptant 9 membres.

Les activités et célébrations sont planifiées et coordonnées par une équipe pastorale composée de 2 prêtres, 4 membres laïcs et 1 secrétaire. De plus, nous avons l'appui d'un prêtre auxiliaire qui préside les offices du week-end. Le planning des messes est établi annuellement afin d'offrir à chaque communauté des célébrations en semaine et/ou le dimanche. Un tournus est également organisé entre les différents lieux de culte pour les fêtes et les occasions diverses. Cette année par exemple, la Fête-Dieu se déroulera à Estavayer et à Bussy.

Habituellement, à Cugy, la messe est célébrée

- à 9h, chaque vendredi à la Chapelle, sous la cure,
- à 10h, le premier dimanche du mois, sauf exception (les informations du feuillet dominical font foi).

Si vous souhaitez un entretien, une visite, recevoir la communion à domicile, etc., nous sommes volontiers à votre disposition, n'hésitez pas à contacter le secrétariat par téléphone au 026 663 8118 ou par courriel à : info@psle.ch

Deux autres moyens de communication sont également à votre disposition :

- **La Newsletter hebdomadaire** avec une méditation sur les textes du dimanche, la prière universelle dominicale, un retour sur les dernières activités et des informations sur les événements à venir. Inscription gratuite sur le site internet.

- **L'application MyChurch** permet d'être au courant des activités paroissiales directement depuis son téléphone portable ou sa tablette. **Code QR :**



IOS



Android

Pour plus d'informations sur les activités paroissiales, vous pouvez consulter le site internet de la paroisse.





PetCard

Identification des canidés

Depuis janvier 2026, la PetCard n'est plus délivrée au format physique et l'ePetCard numérique est maintenant disponible. Celle-ci est générée automatiquement à partir de la banque de données nationale canine et peut être consultée dans l'application gratuite animundo.



Vos avantages :

- L'ePetCard numérique est disponible directement sur votre smartphone. Vous n'avez plus besoin de pièce d'identité.
- La gestion des données de votre animal domestique est facilitée grâce à la vue d'ensemble des informations, documents et contacts.
- Les déclarations telles qu'un changement de détenteur ou de détentrice peuvent être faites directement dans l'application. Animundo offre également de nombreuses autres fonctionnalités pratiques pour votre animal de compagnie.

Voici comment cela fonctionne :

1. Téléchargez l'application gratuite animundo via le code QR.



IOS



Android

2. Créez un compte et associez-y votre compte Amicus.

3. Vous pouvez consulter les infos de votre chien.

Cours pour la détention de chien

Rappel

Depuis le 1er janvier 2024, le canton de Fribourg impose des exigences de formation aux personnes souhaitant détenir un chien, conformément à la législation cantonale sur la détention des chiens (LDCh, RSF 725.3) et son règlement d'application (RDCh, RSF 725.31).

Toute personne qui acquiert un chien pour la première fois, ou qui n'en a pas détenu depuis plus de dix ans, est tenue de suivre une formation théorique préalable. Ce cours, d'une durée minimale de cinq heures, doit être effectué avant l'acquisition de l'animal. Il vise à transmettre les connaissances essentielles relatives aux besoins du chien, à son comportement, à son éducation ainsi qu'aux

responsabilités légales du détenteur.

Après l'acquisition du chien, une évaluation pratique est également obligatoire. Celle-ci doit être réalisée dans un délai de dix-huit mois. Elle permet de vérifier la capacité du détenteur à maîtriser

son chien et à en assurer le contrôle dans différentes situations du quotidien. L'objectif est de garantir la sécurité du public, le bien-être de l'animal et une cohabitation harmonieuse au sein de la société.

Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de prévention et de responsabilisation des détenteurs, afin de promouvoir une détention respectueuse et sécurisée des chiens sur le territoire cantonal.





Repas des aînés

4 janvier 2026

Le 1er dimanche de janvier, c'est le dîner des aînés organisé par la Commune de Cugy. Cette traditionnelle et sympathique rencontre a eu lieu cette année le 4 janvier où près de 160 personnes étaient présentes.



Par ce bon moment de partage sous le thème de la convivialité, les aînés ont savouré un excellent repas, servi par des dames bénévoles de la Commune.



Une belle journée de détente appréciée à l'intention de nos anciens qui se font un grand plaisir d'adresser un chaleureux merci aux organisateurs.

Texte & photos : Roger Ansermet





Vésy SA, Vesin Ferblanterie



Fondation de l'entreprise par Jean-Louis Vésy en janvier 1986 sous le nom : Jean-Louis Vésy SA Sanitaire - Ferblanterie

Christophe a rejoint l'entreprise en 2000. Il a développé le secteur Ferblanterie tout au long de ces années, avec passion, rigueur, précision et beaucoup d'engagement.

Depuis 2022, le nom a changé en : Vésy SA Ferblanterie, suite à la transmission à Christophe. L'entreprise compte une dizaine de personnes dans les secteurs : ferblanterie, dont 1 apprentie ferblantière avec maturité et un apprenti ferblantier avec maturité ainsi que le personnel du bureau.

Jean-Louis du secteur sanitaire et Marie-Jeanne du secteur bureau passent le flambeau à la nouvelle équipe.

Travaux :

tout ce qui concerne la ferblanterie, c'est-à-dire : chéneaux, descentes d'eaux pluviales, couloirs divers, garnitures de ventilations diverses, garnitures de cheminées, lucarnes, blindages, etc... Nous intervenons sur tous les types de bâtiments : maisons individuelles, immeubles, bâtiments industriels, églises, etc...

Les matériaux employés :

CUIVRE - ZINC NATUREL, ZINC ANTHRA, INOX, selon le désir du client et selon le type de travaux.

Le métier de ferblantier consiste à récupérer l'eau de n'importe quelle toiture.

Tâches principales :

Mesures des différents éléments
Développement des diverses pièces à installer
Débitage = préparation des tôles employées
Pliage en fonction de l'emplacement de la pièce à installer

Outils :

Tout ce qui permet de prendre des mesures
Des cisailles, pinces, chalumeau, cloueurs, plieuse, guillotine pour la coupe, moulureuse pour différents détails, etc...

Compétences nécessaires :

CFC Ferblantier - tière être à l'aise en hauteur, précision, rigueur ...
Nous formons aussi des apprentis depuis quelques années.
La durée d'apprentissage est de 4 ans.

Clients :

Toute personne qui a besoin de nos compétences dans ce métier pour la réalisation de leurs projets.
Collaboration avec charpentiers, architectes, clients privés, etc...

Tous les travaux sont importants : que ce soit un petit ou un plus conséquent, il faut le réaliser avec la même passion et la même qualité, chaque réalisation est importante.

Ce métier est merveilleux, varié, artisanal et nous encourageons toute personne qui a envie de le découvrir à consulter notre site internet.



VÉSY SA FERBLANTERIE

Le Verney 8
1483 Montet (Broye / Fribourg)

Tél : 079 620 21 18
Mail : info@vesy-ferblanterie.ch

Course A Travers Cugy

Rendez-vous le 5 juin 2026

Ces dernières années, le club de course A Travers Cugy a joui d'une nouvelle dynamique notamment grâce au nombre grandissant de nouveaux membres qui nous rejoignent et surtout grâce à la mise sur pied d'un deuxième groupe de course. Ce dernier a pour but un rythme légèrement moins soutenu que le premier groupe et vise des distances hebdomadaires plus réduites (env. 7-8 km). Les entraînements de course ont lieu le mardi soir à 18h45 et le week-end et le groupe walking se réunit principalement les lundi soir et mercredi matin. Accueil, solidarité, bienveillance et convivialité sont les mots qui décrivent l'ambiance au sein de notre Club.

Envie de nous rejoindre ? N'hésitez plus !

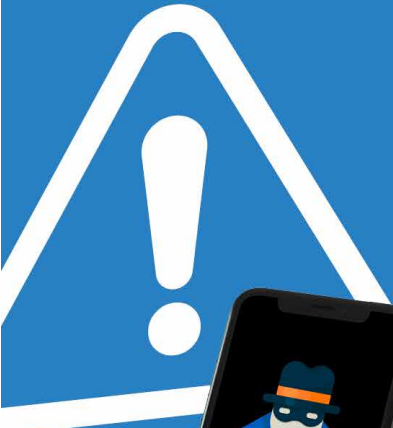
Cette année, notre club de course A Travers Cugy organise sa 38ème édition après une toute première édition en 1989 qui déjà, à l'époque,



a rencontré un vif succès.

Le vendredi 5 juin prochain, notre course populaire se tiendra donc sur la place du CO et, cette année, elle fait partie du calendrier des courses fribourgeoises de la « FriRun Cup 2026 ». La course A Travers Cugy a pris de l'ampleur lors des dernières éditions et, de ce

fait, les membres de la commission de la course mettent tout en œuvre pour un bon déroulement de cette soirée sportive ! Nous profitons également de vous sensibiliser aux différents tronçons de routes qui seront fermés au trafic durant la manifestation.



FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS

ARNAQUE

SOYEZ VIGILANTS!

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE

117



Accueil Extra Scolaire

Inscriptions 2026-2027

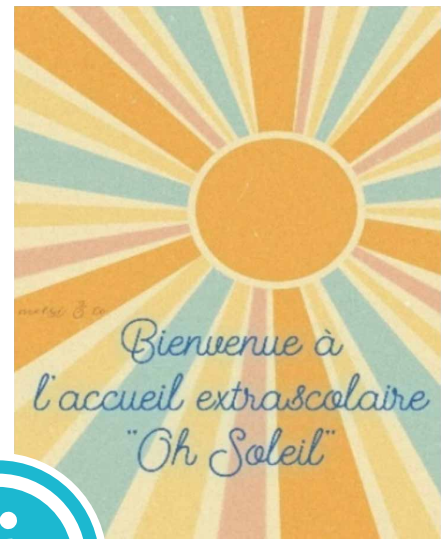
Chers Parents,
Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027 sont ouvertes. Vous trouverez sur le site internet communal tous les documents nécessaires à l'inscription :

En fonction des inscriptions, l'AES ouvrira également ses portes durant les vacances d'été 2026, soit les semaines du 13 au 17 juillet, 20 au 25 juillet, 17 au 21 août et 24 au 26 août. (Formulaire prochainement en ligne sur notre site internet)

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute question ou renseignement. N'hésitez pas à nous contacter au:

026 660 16 92 (secretariat@cugy-fr.ch) ou directement l'AES
au 079 903 31 28 ou (aesohsoleil@cugy-fr.ch)

En espérant répondre au mieux à vos attentes.



Accueil extrascolaire de Cugy

Accueil Extra Scolaire

Evaluation des besoins en places d'accueil extrafamilial

Questionnaire à l'attention des ménages ayant un ou des enfant(s) en âge préscolaire et scolaire (enfantine et primaire).

Ce document est disponible sur le site de la commune, sur demande au guichet communal ainsi que via le QR-code ci-après.



La bibliothèque fête ses 25 ans !

Cette année, la Bibliothèque communale célèbre un double anniversaire : **25 ans au service de la Commune et 5 ans dans ses locaux actuels**, installés au Cycle d'Orientation de Cugy.

C'est l'occasion de revenir sur son histoire, son évolution et les nombreux moments partagés avec les lecteurs.

La bibliothèque a été créée en 2001. À ses débuts, elle se trouvait au Château, dans le bâtiment de l'école primaire, et fonctionnait grâce à une équipe de bénévoles passionnées. Au fil du temps, elle est devenue un lieu de vie important : élèves, familles, enseignants, lecteurs fidèles s'y retrouvent pour lire, découvrir et échanger. Depuis toujours, son objectif reste le même : offrir un accès simple à la culture, encourager le plaisir de lire et proposer

un espace chaleureux pour tous.

En 2021, la bibliothèque a déménagé dans de nouveaux locaux, au sein du CO de Cugy. Plus vastes et lumineux, ces espaces permettent d'organiser davantage d'activités : animations avec les classes, café-lecture pour les seniors, projets scolaires, et bien d'autres. Cette proximité avec les élèves du CO a renforcé leur présence et leur participation à la vie de la bibliothèque.

Aujourd'hui, la bibliothèque propose plusieurs milliers de documents : romans, BD, mangas, documentaires, albums pour enfants... Elle continue d'évoluer pour répondre aux besoins d'un public varié, tout en conservant son atmosphère conviviale.

Pour marquer ses 25 ans et ses 5 ans dans les nouveaux locaux,

des animations seront organisées les 8 et 9 mai 2026 (plus d'informations suivront). Ce sera l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de la bibliothèque un lieu vivant et accueillant.

Après 25 ans, la bibliothèque reste un endroit de rencontre, de découverte et d'évasion. Et de belles pages restent encore à écrire !

Pour suivre nos actualités, rendez-vous sur notre **page Facebook**, sur le **site de la Commune de Cugy**, ou venez simplement nous dire bonjour lors de votre prochaine visite !

Nous nous réjouissons de fêter ces événements avec vous !

L'équipe de la Bibliothèque communale de Cugy

BD et Romans graphiques : quand la vie devient récit



La bande dessinée et le roman graphique autobiographiques donnent la parole à des auteurs et autrices qui partagent leur vécu : enfance, famille, identité, maladie, exil, engagement, résilience...

Intimes, sincères, parfois drôles ou bouleversants, ces récits offrent un autre regard sur le monde et sur soi. Une façon différente de lire le réel, entre mots et dessins.



**Et si vous découvriez des histoires vraies...
racontées en images ?**





Jo Bersier

Première du documentaire « La Course de l'Invisible »



La Commission culturelle de Cugy a organisé le 26 mars 2026 la projection du documentaire La Course de l'Invisible, réalisé par Jo Bersier.

La salle polyvalente affichait complet pour découvrir le parcours inspirant de Christophe, habitant de Cugy, qui relève le défi de la Sierre-Zinal malgré sa cécité. Le film, à la fois touchant et authentique, a suscité de fortes émotions auprès du public.

La soirée s'est poursuivie par un échange riche de questions/réponses avec toute l'équipe. Un bel événement, salué par le public, qui met en lumière l'inclusion et le dépassement de soi.

Texte & photos :
Guillaume Grandgirard

LA MAGIE À CUGY



Samedi 28 novembre 2026
Réservez déjà la date !

Plus d'informations suivront prochainement...

NOUS RECHERCHONS DES MONITEURS/MONITRICES

Dès que possible



Groupe Infantines

Classe 1H/2H Lundis 16h30-17h45
Renseignement au 079 798 23 55



Groupe Polysports Agrès Mixtes I

Classe 3H/5H Lundis 17h30/19h00
Renseignement au 079 298 52 53 /
079 683 62 25

Ta mission :

- Créer un cadre sécurisant et joyeux
- Imaginer des activités simples et ludiques adaptées aux petits
- Être à l'écoute de leurs besoins
- Et surtout : être présent, bienveillant, et rempli d'envie de partager

Nous offrons :

- Une expérience enrichissante
- Du plaisir à travailler avec des enfants
- La possibilité de suivre gratuitement des cours Jeunesse et sport

www.fsg-cugyvesin.ch



Journée Polysportive 2026

Samedi 13 Juin

Place du CO - Cugy FR

Durant toute la journée, venez encourager plus de **900 Gymnastes** qui s'affronteront sur différents jeux.



Début du concours à **7h30**



Petite restauration, boissons & glaces

Deviens bénévole - Inscription :

www.fsg-cugyvesin.ch

>> Scan le QR Code pour t'inscrire !



Après le concours:

Diffusion du match **Suisse / Qatar** à la salle Polyvalente avec bar & restauration jusqu'à 2h00



VS



Jeunesse de Vesin

Présentation de la Jeunesse de Vesin

Intégrer une société de jeunesse est un passage important pour nos jeunes, favorisant ainsi le développement de compétences en organisation, gestion de projet et travail d'équipe. Ces sociétés valorisent les jeunes et leur engagement citoyen, tout en renforçant le tissu social lors d'événements fédérateurs. C'est ce que la Jeunesse de Vesin tient à perpétuer.



Ces jeunes gens dynamiques et motivés s'investissent tout au long de l'année pour maintenir des événements conviviaux et rassembleurs dans notre commune, pour les jeunes comme pour les familles. Outre la traditionnelle bénichon et des after-work à Vesin, les 28 membres actuels organisent notamment la St-Nicolas et le marché de Noël en collaboration avec la Jeunesse de Cugy, le 1er août sur la place du CO ou encore une soirée mousse estivale. Organisateurs de manifestations mais aussi constructeurs de char et sportifs !



Ce sont en effet des prérequis nécessaires pour participer chaque année au Giron des Jeunesses de la Broye fribourgeoise. C'est d'ailleurs une jeunesse qui brille lors des jeux, emportant trois fois la coupe ces 6 dernières années !

Les adolescents sortant de l'école obligatoire sont conviés à intégrer la jeunesse, lors d'un moment sympathique et souvent cocasse pour faire connaissance.



Afin de maintenir et renforcer ces liens d'amitié, ils organisent de courts séjours, en Suisse ou ailleurs, au ski ou au soleil.

Grâce à cette cohésion et à leurs liens d'amitié avec la Jeunesse d'Aumont-Granges-de-Vesin, leur candidature à l'organisation du Giron des jeunesses de la Broye fribourgeoise 2027 a été plébiscitée lors de la dernière assemblée de la Fédération des jeunesses broyardes. C'est une grande fierté que de pouvoir à nouveau organiser un giron, 17 ans après leur 1er succès. C'est également un grand défi, exigeant une préparation de longue haleine durant des mois.

Envie d'aider ?

La Jeunesse aura besoin de bénévoles pour les décorations qui ne tarderont pas à commencer, les montages et durant la fête. Des informations seront communiquées ultérieurement, restez à l'écoute pour participer activement à cette réussite.

Contact : jeunesse.de.vesin@gmail.com

Texte : Melinda Navarro
Photos : Jeunesse de Vesin



Les secrets de l'hirondelle de fenêtre

Les hirondelles de fenêtre ne font peut-être pas le printemps, mais quelle joie de les revoir chaque année nous faire leurs chorégraphies, tel des danseuses étoile dans le ciel. Mais ces virtuoses d'acrobaties sont aussi de véritables maîtres d'œuvres en matière de construction, qui n'hésitent pas à mouiller leurs beaux costumes à reflets afin de tenir les délais pour emménager dans leurs nids douillets.

Migratrices au long cours, les hirondelles de fenêtre nous reviennent d'Afrique à chaque printemps, vers la fin mars en plaine et à la mi-avril dans les Préalpes. Elles sont souvent fidèles à leurs lieux de naissance et visitent les anciens nids afin d'entreprendre les travaux de consolidation et de construction, avant la ponte qui a lieu dès que les nids sont terminés. Elles vivent dans les endroits ouverts et souvent proche de l'eau, car cela facilite la fabrication de leurs nids, faits de 700 à 1500 grumeaux de terres mouillées qu'elles mélangent à leur salive. Ce travail en vaut la peine car les nids ont une durée moyenne de 7 ans. Lors de la construction des nids elles recherchent aussi des gouilles situées dans de la terre battue pour la fabrication des boulettes.

Elles nichent en colonies ou en couple isolé, souvent sur les bâtiments et en général sous les avant-toits et les balcons, mais toujours à l'extérieur, contrairement à sa cousine l'hirondelle rustique qui, elle, niche à l'intérieur des écuries et des granges.

On peut aussi les voir nicher contre les barrages sous des ponts et en montagne, il n'est pas rare d'observer ses nids sur des rochers.

Au niveau de la reproduction, les hirondelles font 1 à 2 pontes par

année avec 2 à 5 jeunes par pontes. Après la reproduction, la famille reste généralement unie et fidèle à son nid, où le soir venu, s'entassent les 2 parents et les jeunes nés de couvées successives.

Concernant la répartition, on trouve les hirondelles de fenêtre sur une grande partie du canton, mais leurs distributions se concentrent essentiellement dans les villes, les villages, hameaux et fermes isolées, selon l'atlas des oiseaux nicheurs du canton de Fribourg et de la Broye Vaudoise.



Au niveau de l'évolution, ses effectifs ont diminué depuis 1990. Le déclin est notable, surtout en dessous de 1000m, en particulier sur le plateau. Les rénovations de façades et le manque de matériaux de construction pour des nids, ont provoqué de nombreux abandons de site à bien des endroits. Il y a aussi l'architecture moderne, lisse et sans avant-toit et l'intolérance de certains propriétaires, qui ne veulent pas de salissures sur leurs façades qui contribuent à la disparition de site de nidification. Pour soutenir et protéger l'hirondelle de fenêtre, diverses

mesures sont possibles :

Préservation des colonies existantes et sensibilisation des propriétaires – Pose de nichoirs artificiels – Pose de planchettes de protection sous les nids pour éviter les salissures – Aménagement de surfaces terreuses pour le matériel de construction des nids.

Lorsque les sites de nidification propices viennent à manquer ou sont démolis, il est possible de poser une tour à hirondelles, constituée d'une cinquantaine de nids, comme sur le site du home des Mouettes à Estavayer-le-Lac, où chaque année depuis 2014, les nids sont pratiquement tous occupés.



Ces oiseaux ont un lien fort avec les humains et elles nous le rendent bien, car elles nous débarrassent d'une quantité de mouches et moustiques non négligeable. Elles ont besoin de nous, comme nous avons besoin d'elles.

Le Cercle Ornithologique de Fribourg se tient à disposition pour des conseils et soutien concernant la réalisation de tels édifices et la pose des nids.

Christelle Mugny
Membre du cercle ornithologique
de Fribourg

Deux frères cugycois à la Garde Suisse Pontificale

Interview Damien et Bastian Bersier

Animés par le goût du défi et de la découverte, deux frères ont choisi, à quelques années d'intervalle, de s'engager au sein de la Garde suisse pontificale. Entre 2006 et 2012, chacun a vécu à Rome une expérience unique, marquée par la discipline, l'éloignement et des moments forts au cœur du Vatican. Bien que séparés dans le temps, leur parcours commun témoigne d'un engagement familial hors du commun, riche sur les plans humain, culturel et spirituel.

INTERVIEW DAMIEN

Comment as-tu été recruté pour intégrer la Garde suisse pontificale ?

Le recrutement se fait de manière spontanée. J'ai dû rédiger une lettre de motivation manuscrite et joindre différents documents (curriculum vitae extrait du casier judiciaire, certificats de travail, etc.), puis envoyer mon dossier de candidature à la Garde suisse au Vatican. À la suite de cela, j'ai eu un entretien avec un recruteur en Suisse. Une fois mon dossier examiné, j'ai reçu une réponse positive m'informant que j'allais intégrer la Garde suisse le 1er juin 2006.

Les conditions pour intégrer la Garde suisse sont les suivantes :

Catholique pratiquant, homme citoyen suisse, célibataire, âgé de 19 à 30 ans, avec une santé et une réputation irréprochables, avoir effectué l'école de recrues, s'engager pour deux ans et être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B.

Qu'est-ce que cette expérience représente pour toi ?

Cette expérience m'a procuré une joie immense et une grande satisfaction. C'était également très enrichissant de pouvoir perpétuer les traditions de nos ancêtres.

Quel sont les moments qui t'ont le plus marqué durant ton service ?

Le premier fut mon arrivée à Rome. Pour un jeune de 22 ans, arriver dans une ville comme Rome, par avion, en costume-cravate, et être attendu par notre chef à l'aéroport avec une pancarte, c'était un dépaysement total. La messe de minuit à Noël fut aussi un grand moment pour moi. Je faisais partie de la garde d'honneur dans la Basilique Saint-Pierre. Nous étions tout proches du Saint-Père, et voir cette foule immense rassemblée pour célébrer la naissance de Jésus-Christ fut un moment magique et inoubliable.

As-tu eu l'occasion d'échanger personnellement avec le Pape ?

Oui, j'ai eu la chance et l'honneur de pouvoir échanger avec le Saint-Père à deux reprises : lors de notre assermentation et lors de notre départ de la Garde suisse, après avoir accompli notre mission avec honneur et dévouement. (Cela fait d'ailleurs partie de mes plus grands souvenirs marquants.)



Comment s'est passée la préparation avant ton engagement ?

J'ai eu quelques démarches administratives à effectuer, comme la résiliation de certains documents. Comme j'allais partir deux ans à l'étranger, loin de ma famille, mon père m'a offert des vacances en République dominicaine. Nous y avons partagé de très beaux moments entre père et fils avant ce grand départ.

Qu'est-ce que cette expérience t'a apporté ?

Sur le plan humain, cette expérience m'a apporté énormément : de nouveaux amis (une véritable famille d'adoption pendant ces deux années), une grande expérience de la vie, des voyages, et des moments de recueillement. Sur le plan spirituel, elle a ouvert mon esprit au monde religieux et a profondément enrichi mon rapport à la spiritualité.

Ton frère a-t-il fait partie de la Garde Suisse ?

Oui, il est parti quatre ans après moi. J'étais donc seul à Rome pour vivre cette expérience mais ma famille et de nombreux amis sont venus à plusieurs reprises me rendre visite.

INTERVIEW BASTIAN

Qu'est-ce qui t'a motivé à rejoindre la Garde du Pape ?

J'avais envie de changement et de vivre une expérience unique tout en apprenant une autre langue et aussi de pouvoir découvrir une autre culture. J'ai pu découvrir la Garde en allant trouver mon frère quand il y était à Rome et c'est là que l'envie d'y aller m'est venue.

Quels moments ou expériences t'ont le plus marqué ?

Chaque moment à Rome était unique mais le fait d'être loin de sa famille et de ses amis et de devoir se débrouiller seul était certainement l'expérience la plus enrichissante.

Y a-t-il des traditions ou des règles particulières liées à cette Garde ?

Il faut être citoyen suisse, avoir fait son école de recrues au sein de l'armée suisse, faire minimum 174cm, pas de casier judiciaire et être catholique.

Quels sont les moments qui t'ont le plus marqué durant ton service ?

C'est quand on devait faire la sentinelle et ne pas bouger pendant deux heures, c'était vraiment éprouvant.

As-tu eu l'occasion d'échanger personnellement avec le Pape ?

Oui on le croisait et j'ai pu échanger personnellement avec lui à deux reprises, une fois lors de mon assermentation et la deuxième fois quand je finissais mes deux ans.

Interviews : Juliette Shala



Agenda et Manifestations

Mai

Vendredi 8

Pizza
Vieux-Four
Dames et Jeunesse de Cugy

Vendredi 8 et samedi 9

25ans de la bibliothèque
Bibliothèque communale

Samedi 30

Concert FaSiLa Chanter
Salle polyvalente
FaSiLa Chante

Juin

Vendredi 5

Course A Travers Cugy
Place du village du CO
Club A Travers Cugy

Samedi 13

Polysportive
FSG Cugy-Vesin

Vendredi 19

Clôture école de musique
Salle polyvalente
Fanfare de Cugy-Vesin

Vendredi 26

Clôture de la Gym enfants/adultes
FSG Cugy-Vesin

Novembre

Samedi 28

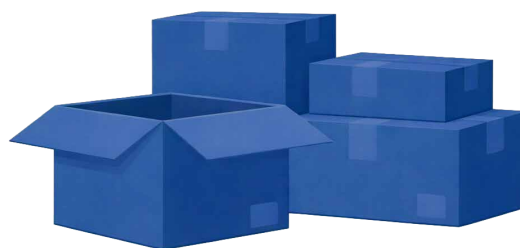
Soirée magie Mathieu Stepson
Salle polyvalente
Commission Culturelle Cugy



Agence postale

Changement de tarif Poste

Colis PostPac Economy jusqu'à 2 kg : CHF 9.00
Colis PostPac Priority jusqu'à 2kg : CHF 10.50



Conseil général

Prochaines séances

Mercredi 22 avril 2026 à 20h00
salle polyvalente

Mercredi 6 mai 2026 à 20h00
salle polyvalente



Lotos à venir

Avril	Samedi 25 - 19h30 <i>Les Ecoles de Cugy-Vesin</i>
Mai	Samedi 2 - 19h30 <i>Fanfare paroissiale de Cugy-Vesin</i>

Prends tes feutres ou tes crayons de couleur et laisse place à ta créativité.



Bureau communal

Heures d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00-11h00	14h00-17h00
Mardi	08h00-11h00	14h00-17h00
Mercredi	08h00-11h00	14h00-18h30
Jeudi	08h00-11h00	14h00-17h00
Vendredi	08h00-11h00	Fermé

Bibliothèque communale

Heures d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h30-18h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	09h30-11h30	15h30-18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	15h00-17h30

Journal communal en ligne



Cette édition de même que toutes les parutions des 10 dernières années sont en ligne sur notre site internet :

www.cugy-fr.ch/administration/journalcommunal

Site internet de Cugy



Beaucoup d'informations sont à disposition ainsi que les dernières actualités ; prenez le temps de le consulter : www.cugy-fr.ch

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.



Agenda & manifestations

Pizza

08.05.2026

Concert FaSiLa Chanter

30.05.2026

Course a travers Cugy

05.06.2026

Clôture école de musique

19.06.2026

Conseil général

26.06.2026

Polysportive

13.06.2026

Clôture de la Gym enfants/adultes

26.06.2026

Soirée magie Mathieu Stepson

28.11.2026

LeLien

Equipe rédactionnelle

Alain Galley
Bernard Grandgirard
Guillaume Grandgirard
Tatiana Veth
Lucie Naumann
Melinda Navarro
Juliette Shala

Graphisme

GIOMM Sàrl

Photos des villages

Matteo Guzzo

Impression

Media f'imprimerie SA

Parution / Tirage

Deux à trois fois par an
940 exemplaires

I
M
P
R
E
S
S
U
M